

Salaire : SMIC Mensuel pour 35h / semaine en club

Aide pour le club commercial
35 % salaire versés par l'Etat

Aide pour le club associatif
75 % versés par l'Etat

+

Prise en charge totale de la formation par les fonds de formation

25 % restants et Cotisations ?

- Fédérations
- Région / dép
- Ville
- Club



Emplois d'avenir : emplois et formation

Contactez votre mission locale

Projet : être embauché par un club en emplois d'avenir, et se former au métier d'Animateur Sportif

- ✓ Metz : 03 87 36 50 60
- ✓ Metz campagne : 03 87 20 02 20
- ✓ Sarreguemine : 03 87 95 72 74
- ✓ Thionville : 03 82 82 85 15
- ✓ Freiming : 03 87 00 24 90



Préparer son projet d'accès à l'emploi